

Certificat de qualité de l'huile colza

Nom:
Rue:
à (CP)
numéro de société:

N°
(Commune)



déclare

- respecter les exigences de qualité pour l'huile végétale pure (PPO) définies en annexe;
- permettre le contrôle par le Fonds d'Analyse des produits pétroliers (FAPETRO) et se conformer aux résultats de ce contrôle;
- offrir le PPO au consommateur final, conformément aux conditions fixées en annexe;
- informer le consommateur final sur l'utilisation du PPO, conformément aux dispositions reprises en annexe;
- coopérer à l'élaboration d'une norme de qualité belge définitive pour le PPO.

Nom du signataire:
Fonction dans la société:
Date de la signature:

La présente permission est valable pour la période du... au...

SPF Santé Publique,
Sécurité de la Chaîne
alimentaire et
Environnement



SPF Economie, PME,
Classes moyennes et
Energie

Utilisé uniquement dans le cas de véhicules équipés d'un moteur diesel